

Le modèle français

Auteur(s) : Bernard Chervet

Mots clés : cure-type - Eitingon (Max) - formation psychanalytique - Institut de psychanalyse - modèle français (de psychanalyse) - SPP

Texte présenté au webinaire du 7 avril 2019 sur les spécificités de la psychanalyse française

Introduction

L'expression « modèle français » désigne tout à la fois **la méthode de la cure** telle que pratiquée en France, et **une organisation de la formation** pour devenir psychanalyste.

La **méthode de travail du psychanalyste** utilisée en France reste référée à la cure type classique avec la **règle fondamentale** en exergue des fonctionnements psychiques induits par elle chez chacun des protagonistes, la libre association et l'attention en égal suspens. A la fin de sa vie Freud énonça la règle par une célèbre formule en deux propositions : « sincérité totale contre stricte discrétion ».

Cette méthode trouve sa plus grande efficience à l'intérieur d'un protocole concret : 3 séances par semaine minimum, dispositif divan-fauteuil, durée fixe des séances : 45 minutes minimum, paiement assuré par l'analysant, le tout dans un espace « protégé » des incitations émanant de la perception sensorielle,

au profit de l'énonciation langagière de tout ce qui se présente à la conscience de l'analysant, aussi bien les contenus verbaux que les affects et ressentis corporels.

La règle fondamentale utilise un paradoxe ; elle prescrit une liberté du dire qui révèle un manque à dire, mais surtout un au-delà des mots éprouvé à travers eux. Cet au-delà requiert un travail psychique spécifique, celui de l'après-coup, incluant une période de régression comme dans le cas du rêve.

Concernant les modèles de formation, 3 sont officiels à l'API. Il est beaucoup question actuellement, à l'intérieur de l'API, des modèles de formation à propos de modifications qui portent sur le modèle historique de Eitingon de 1925. La décision de faire évoluer le nombre de séances par semaine entre 3 et 5 a déclenché des tempêtes qui donnent lieu à d'importants débats. L'élargissement s'étant porté à 3 séances, le modèle français fut interpellé, implicitement accusé d'avoir contaminé à la baisse le modèle historique.

En fait, une réflexion générale pourrait se porter sur leur cohérence interne et leur souplesse d'application et d'évolution.

Aujourd'hui nous souhaitons nous centrer sur le modèle français, sans chercher à le comparer avec le modèle de Eitingon, afin d'en interroger les fondements en rappelant les circonstances de sa naissance, historiques et conflictuelles.

Il est issu d'une double confrontation conflictuelle, avec le modèle de Eitingon d'une part et avec d'autres modèles utilisés depuis dans des sociétés lacaniennes d'autres part. Ce conflit fut au centre des scissions de 1953 pour la SPP, et de 1964 pour la

naissance de l'APF.

Commençons par quelques points d'histoire, puis par un rappel des critères qui constituent le modèle français de formation, critères qui donnent lieu à des applications concrètes variables, enfin quelques réflexions théoriques issues de la prise en compte des critères soutenus par Lacan.

Quelques mots d'histoire

La pratique de la psychanalyse fut officiellement introduite en France vers 1920 par Eugénie Sokolnicka. La pensée de Freud étaient déjà connus dans diverses disciplines : la médecine, les arts, la philosophie etc. Ensuite, c'est Rudolph Loewenstein, formé à l'Institut de Psychanalyse de Berlin, qui permet le développement de la jeune SPP fondée en 1926.

Avant la Seconde Guerre Mondiale le modèle de formation utilisé par la SPP est celui de Berlin promu par Eitingon. Après la guerre, la Société Psychanalytique de Paris totalement disséminée, se réorganise. Les règles concernant la pratique de la psychanalyse sont alors les mêmes que celles qui avaient été adoptées avant la guerre.

Mais un nouveau paramètre très pragmatique entre en jeu : une forte demande d'analyse et de formation. Le « baby-boom » post-guerre, conjugué au nombre restreint d'analystes didacticiens soulève alors concrètement la question de l'enseignement de la psychanalyse et de la formation de nouveaux analystes, ainsi que celle de l'organisation d'un institut de formation, avec les choix que cela implique entre un certain nombre d'options :

indépendance ou rapprochement avec l'université, modalités pratiques du cursus de formation etc.

Cette forte demande est à l'origine de la pratique des psychanalyses à 4 séances, et des psychanalyses didactiques à trois séances par semaine de trois quarts d'heure chacune. Ces critères furent étendus aux supervisions individuelles. Et, pour les mêmes raisons, la formule des supervisions collectives fut alors inventée avec les mêmes principes. Un objectif prégnant : former un nombre important d'analystes dans un court laps de temps.

C'est dans ce contexte que Lacan promut également les séances courtes, à différencier de son introduction de la technique de la scansion.

Le cadre des quatre séances par semaine est progressivement accepté par l'IPA et la possibilité de trois séances est tacitement acceptée pour les psychanalyses personnelles et les traitements en supervision.

Ainsi, le modèle français advint-il pour des raisons d'abord pragmatiques et non pour des raisons théoriques. En arrière fond il y a les ravages de la guerre, la disparition de la SPP, et bien sûr la mort de Freud dont le deuil a été masqué par les tourments de la guerre.

En 1953, sous l'égide de Marie Bonaparte, est ré-ouvert l'Institut de Psychanalyse de Paris. D'importants conflits entre Daniel Lagache et Sacha Nacht participent à la scission de 1953. Cette scission n'est pas la conséquence immédiate des trois séances par semaine, ni celle des séances courtes, ni de la technique de la scansion telle que pratiquée par Lacan. Daniel Lagache est un

professeur d'université qui propose un programme proche des modèles universitaires alors que Sacha Nacht souhaite, à l'opposé, un institut indépendant promouvant un autre modèle jugé trop médical par ses opposants, mais soutenu par Marie Bonaparte car plus spécifiquement psychanalytique.

Les raisons officielles des démissions et de la scission sont donc les critères de formation avec une guerre entre plusieurs modèles, universitaire, médical, ou centré sur les supervisions. Il est important de souligner qu'il ne s'agit pas d'un conflit entre le modèle de Eitingon et le modèle français.

Cette scission est à l'origine de la création de la Société Française de Psychanalyse derrière Daniel Lagache, rejoint très rapidement par Lacan et par un petit groupe d'analystes de la SPP. Elle est alors exploitée par Lacan et devient la scission de Lacan avec la SPP et avec l'API. La dispute entre modèles, passée au second plan, fait retour par la question de la durée variable des séances prônée par Lacan et par la scansion, mais pas par le nombre de séances.

En 1964, Jacques Lacan est démis de ses fonctions de formateur au sein de la Société Française de Psychanalyse du fait de son modèle de la scansion. Il quitte la SFP et crée l'École Freudienne de Paris (EFP) au sein de laquelle sera mis au point le modèle de la validation de l'analyste selon *la passe*. Cette seconde scission est à l'origine de la naissance de l'Association Psychanalytique de France (APF) qui adopte les critères de la pratique et de la formation de l'API.

En 1971, l'APF abolit l'analyse didactique et accepte le principe de l'examen de tous les candidats quel que soit leur analyste.

Le point le plus essentiel de cette évolution est l'un des deux critères majeurs du modèle français, **l'étanchéité radicale entre l'analyse personnelle et la formation**. Il n'existe qu'une psychanalyse, l'analyse personnelle. Ce principe d'étanchéité va s'étendre de façon nuancée à l'ensemble de la formation. Il s'agit plutôt d'une **limitation des interférences** entre les différents protagonistes impliqués dans la formation.

Parallèlement la réflexion sur la formation se poursuit en dehors des sociétés officielles et donne lieu à la création du 4^o groupe qui théorise l'analyse quatrième liée à la supervision.

En 1994, la SPP abolit à son tour l'exigence pour devenir candidat, de suivre une psychanalyse avec un « titulaire » (un full membre avec des fonctions de formateur ; un training membre). Il s'agit du « tout divan ».

En 2004, alors que Daniel Widlöcher est président de l'API, le modèle des traitements psychanalytiques utilisé par les Instituts de formation de la SPP et de l'APF, modèle dont un des critères est un minimum de trois séances par semaine, est reconnu officiellement par l'API comme une façon valable de réaliser une analyse et de se former.

Caractéristiques du modèle français : « liberté » et séparation des fonctions

Laissons de côté les petites différences d'application du French model existant entre la SPP, l'APF, la SPRF et d'autres sociétés

(belge, suisse, québécoise, etc.). En fait, aucun modèle français achevé n'a jamais été décrit, excepté du point de vue des critères des « psychanalyses de formation », et de la formation elle-même.

Deux critères sont essentiels.

1) La liberté, terme qui par son double sens a pu soulever des critiques de laxisme. Il s'agit du dilemme entre acquérir sa liberté par un long et fastidieux travail de mentalisation ou se libérer en écartant tout ce qui est déplaisir afin d'échapper à ce travail. Il s'agit en fait de la liberté de la « libre » association, la liberté de laisser se déployer une identification au mode de pensée requis pour être analyste en séances ; ce qui implique diverses conceptions du **fonctionnement psychique idéal** visé par la cure.

2) La séparation des fonctions : étanchéité absolue entre analyse personnelle et formation ; et **limitation des interférences** entre les responsables de la formation.

La liberté

- Liberté dans le choix de l'analyste. Actuellement le patient peut entreprendre une psychanalyse avec un psychanalyste de l'API quel qu'il soit (SPP) ou avec un analyste de toute obédience (APF) sans qu'il soit nécessaire que cet analyste soit un formateur.
- Liberté pour l'analyste de décider si trois ou quatre séances par semaine sont plus appropriées, et aussi d'accepter ou de refuser tel ou tel patient.
- Liberté pour l'institution d'accepter ou de refuser le candidat (liberté des critères de sélection qui sont basés

sur cette identification au mode de pensée régressif sensible à l'inconscient)

- Liberté pour les Instituts d'organiser leur programme de formation, les séminaires, les groupes de travail, les supervisions individuelles et collectives.
- Liberté concernant le moment auquel un candidat peut demander son entrée au cursus dans un Institut de formation afin de commencer sa formation.
- Liberté dans le choix des superviseurs.
- Liberté dans le choix des séminaires, des groupes de travail, des journées, des colloques, congrès que les candidats ont à suivre.

Bien sûr cette liberté ne veut pas dire non incitation, bien au contraire, mais l'incitation fait appel au sentiment de responsabilité du candidat et à son désir d'apprendre, à sa curiosité, à son cheminement personnel impliqué dans ses choix.

Étanchéité et limitation des interférences

Cette liberté va de pair avec le fait que l'analyste personnel n'interfère en aucune façon, à aucun moment, dans le processus de formation. La psychanalyse comme traitement individuel est clairement distincte et séparée de la formation qui se soutient du souhait de devenir analyste, souhait qui peut contenir de multiples significations latentes engageant divers désirs inconscients abordés en séance.

Ceci a des conséquences : une *éthique de la discrétion* est requise de la part de l'analyste du candidat, et s'étend aussi à la formation, en particulier aux supervisions qui par le contre-transfert engage l'analyse personnelle, passée ou en cours, du

candidat. Cette limitation des interférences a aussi pour raison d'être, la prévention contre la mentalité de groupe.

Il convient ici de souligner une évolution propre au modèle français. Plusieurs années d'analyse personnelle sont requises (au moins trois) avant de commencer la formation. Il y a quelques années, sans que cela ne soit inscrit dans les textes sur la sélection des candidats, il était conseillé de se présenter à la formation après avoir terminé son analyse personnelle et avoir une pratique privée. Actuellement, souvent l'analyse personnelle continue alors que la formation est engagée, ce qui permet que les associations sur la formation deviennent un matériel de séance. Ceci n'est pas simple, mais est préférable à une isolation. De ce point de vue, le modèle français et le modèle de Eitingon entretiennent des points de contact ; d'autant que la séparation des fonctions est de plus en plus respectée par les instituts qui ont adopté le modèle Eitingon, depuis la suppression du « reporting ». Néanmoins, dans le modèle Eitingon, l'analyse personnelle, la formation en grande partie programmée et les supervisions restent beaucoup plus entremêlées.

Un exemple : organisation concrète du modèle français dans les Instituts de la SPP (présentation schématique)

Une étude a été menée au sein de l'API. Les diverses modalités d'application des modèles ont été répertoriées dans un tableau. Il permet de suivre les variations.

1) Demande d'ouverture de dossier (candidature) pour devenir Analyste en formation

2) Si réponse positive de l'IP, désignation de 3 membres formateurs (commissaires) pour réalisation de 3 entretiens préalables, un entretien avec chacun.

3) Les 3 entretiens avec les 3 commissaires

4) Présentation des 3 entretiens devant une Commission du cursus (environ 5 à 8 formateurs) > Admission / Refus / Ajournement.

5) Autorisation de commencer les supervisions et incitation à suivre des séminaires de formation, les colloques, congrès etc.

Eventuelle option (cursus suivi) : demande d'attendre une année pour commencer la 2° supervision avec ou non indication de première supervision individuelle ou collective. Dans le cas du cursus suivi, le 1° superviseur vient présenter l'année de supervision à la Commission du cursus qui donne ou non son accord pour la seconde.

6) Demande de fin de cursus après accord des deux superviseurs, avec dossier de tous les séminaires, colloques et autres activités suivis durant la formation.

7) Entretien avec un coordinateur pour parler du déroulement du cursus, des supervisions, des séminaires et activités suivis, des éventuelles difficultés rencontrées et des réflexions sur le cursus (feedback et après coup).

8) Fin de cursus au sein d'une Commission de fin de cursus qui réunit deux commissions de cursus (10 à 16 membres

formateurs) ; avec les deux superviseurs, les commissaires de l'admission et les directeurs des séminaires suivis : Validation / Non validation avec demande de poursuivre la formation (3° supervision par exemple, ou poursuite de l'une d'elles) ou fin du cursus.

Réflexions métapsychologiques

Soulignons quelques corrélations entre les modèles et le fonctionnement psychique :

1) Du point de vue du **transfert d'autorité et du transfert idéalisant** actifs dans l'analyse et dans la formation, les corrélations avec l'enfance et ses **réminiscences** sont patentes. Chaque modèle hérite et suscite des souvenirs concernant l'école, l'apprentissage, le savoir, l'autorité etc.

2) Du point de vue de la **formation et de la transmission**, il n'y a pas un seul modèle d'enseignement qui soit pleinement satisfaisant, d'où le souhait d'en inventer de nouveaux, négligeant alors l'importance de l'identification impliquée dans la transmission et sa référence à l'héritage et au deuil.

3) Du point de vue de **la réussite des traitements** : aucun modèle ne peut garantir le succès d'un traitement analytique, d'où l'espoir qu'un changement de modèle vienne à bout des résistances.

4) Du point de vue de **l'adéquation des modèles avec les fonctionnements psychiques** : en fonction de leur organisation psychique, un modèle pourra être mieux utilisé par tel ou tel patient et candidat. Chaque modèle est mu par le souhait d'offrir

au patient le *Nebenmensch*, l'autre humain proche, la personne bien au courant, celle qui a la réponse adéquate, la mère suffisamment bonne, le père support de l'autorité tendre, lui permettant de reprendre son développement psychique. Pour certains le protocole à trois séances par semaine est en phase avec les patients névrotiques, celui offrant plus de séances par semaine étant censé être mieux adapté aux organisations limites et borderline. Pour d'autres, c'est le contraire, moins de séances est préférable pour aborder les transferts massifs narcissiques et psychotiques.

5) Du point de vue **théorique : deux points**

- Le rapport à la **continuité-discontinuité** occupe les réflexions issues de la confrontation des modèles français et de celui de Eitingon.

- La question de la **temporalité** et du surmoi domine les débats en France, avec le passage de l'atemporalité traumatique à l'intemporalité de l'inconscient dynamique et à la temporalité scandée par le renoncement engagé dans le deuil œdipien qui installe le surmoi.

Dans les deux cas, la réflexion retrouve en chemin le procès de l'après-coup.

Continuité - discontinuité

Le travail psychanalytique doit favoriser l'efficacité des opérations psychiques impliquées en la présence de l'analyste et en son absence. Avec leurs trois ou quatre ou cinq séances par semaine, tous les modèles de formation placent les effets du

couple continuité-discontinuité au centre même de la technique.

Le modèle français serait censé mieux respecter la discontinuité psychique propre à l'absence et mieux susciter un fonctionnement psychique en deux temps basé sur la dynamique spécifique de l'après-coup, avec sa période de latence entre les deux temps.

Le modèle anglo-saxon à cinq séances par semaine serait censé favoriser une continuité qui protégerait le patient du traumatique de la discontinuité.

Une telle démarcation étayée sur une réalité manifeste, entre les modèles et le couple continuité-discontinuité, ne semble guère soutenable du point de vue métapsychologique. Toutefois la prise en compte officielle de l'après-coup dans la psychanalyse française, et sa quasi absence dans celle anglo-saxonne rend compte de conceptions et d'écoutes différentes du matériel de séance par l'analyste. Pour les uns, il est entendu comme l'expression de la compulsion de répétition du « coup » traumatique, pour les autres comme le résultat du procès de l'après-coup. Si la continuité est le but recherché et idéalisé, l'effet d'après-coup ne sera pas reconnu ; au contraire, si la discontinuité est la préoccupation principale, la nécessité d'une continuité momentanée sera négligée.

Nous retrouvons la surdétermination par les soubassements théoriques latents impliqués dans l'écoute de l'analyste, sa conception d'un fonctionnement mental idéal. Ces conceptions théoriques semblent être le principal repère de différenciation, mais n'oublions pas que le fonctionnement mental de l'analyste subsume ses théories implicites et explicites.

Temporalité

C'est la question de la temporalité qui est visée par les apports de Lacan et qui leur concède leur part de vérité. Certes le contexte de réduction du temps des séances et du nombre de séances pour des raisons pragmatiques que nous avons abordées plus haut, a pu favoriser cet appel à rendre fluctuants la durée et le nombre de séances ; mais notons que c'est toujours dans le sens d'une réduction.

Sur le plan métapsychologique, nous pouvons envisager que les propositions de Lacan cherchent une solution à un aspect clinique auquel est confronté tout analyste, l'attraction régressive impliquée dans la compulsion de répétition à laquelle répond la pénible perlaboration.

Lacan perçoit que la régression et la remémoration peuvent s'embourber dans ladite compulsion de répétition. C'est probablement cet aspect pénible pour l'analyste, qui lui fait donner un coup de pied dans la fourmilière, en introduisant la réduction du temps des séances et la scansion c'est-à-dire un degré de violence ayant la valeur d'un ébranlement interprétatif par un agir traumatique. Cet impact traumatique porte l'espoir de déclencher au sein de la séance les processus engagés dans la coexcitation libidinale, et de susciter ainsi une émergence du désir.

Cette proposition est évidemment à discuter avec des collègues lacaniens ayant à cœur de penser leur pratique.

Pour nous la scansion est une invitation à penser l'interprétation. La scansion doit être DANS l'interprétation. L'asymétrie vient de

cet acte psychique, et non pas de la décision du Prince. L'interprétation doit prendre à son compte la valeur de la scansion, au profit du couple intemporalité-temporalisation. Nous accordons à la régression l'espoir de laisser poindre les éprouvés de manque, et à l'interprétation la capacité de libérer et rendre efficaces les opérations psychiques leur répondant. Le pari de notre travail, pari jamais gagné, porte sur l'éveil des impératifs de mentalisation.

Avant de laisser place au débat, soulignons encore que les évolutions des modèles vont généralement dans le seul et unique sens d'une diminution du nombre de séances, de la durée des séances, de la durée de l'analyse, etc. Cela a commencé avec Otto Rank et le traumatisme de la naissance, et a donné lieu à des commentaires importants de Freud. Au-delà de la légitimité de ce souci, cette tendance réductrice et la passion qui l'accompagne se présentent comme un élément clinique. Cette propension à la diminution peut être envisagée comme un effet de la tendance à se libérer du travail psychique exigé par l'oscillation présence-absence agie par les séances, oscillation qui convoque les réminiscences d'oscillations présence-absence et donc de la scène primitive. Il s'agit d'éliminer les endo-perceptions de manque par la fabrication d'un manque objectivable, un manque de temps de séance, en lieu et place de celui beaucoup plus insaisissable qui traduit l'impuissance du psychisme à éliminer la dimension traumatique. S'ouvre à nouveau une discussion portant sur les conceptions d'un fonctionnement psychique idéal, actives dans le contre-transfert de l'analyste : la cure est-elle au service de la construction de ressentis de continuité ou de la reconnaissance des effets de la discontinuité interne au psychisme.

Enfin sur un plan pragmatique du côté de l'analyste, soulignons qu'un tel souhait de diminuer la durée de l'analyse, le nombre de séances et la durée des séances, va à l'encontre du confort requis pour le travail mental de l'analyste. Quand il défend ces diminutions, l'analyste travaille contre lui-même mais surtout contre l'analyse en se privant de ce minimum de confort. Une phobie contre-transférentielle de la situation analytique se devine ici.